

La subsidiarité, base de la démocratie

Raymond Lacombe, 2000

Nos démocraties représentatives traversent une mauvaise passe. Leur pouvoir de décision est érodé par la mondialisation de la finance et de l'économie. L'idéologie néolibérale dominante les considère comme des systèmes lourds et dépassés, incapables de s'adapter aux nécessités de l'instant et aux virtualités du futur.

Dans le même temps, les grands médias, censés éclairer les choix des citoyens, mais avides de toujours plus d'audience, ont une fâcheuse tendance à diffuser une information schématique, sinon simpliste qui reflète de moins en moins la complexité de nos sociétés modernes. Et la plupart des hommes publics se prêtent volontiers à leurs exigences.

A cela s'ajoute, dans notre pays, une trop vieille tradition centralisatrice qui imprègne non seulement les rouages de l'Etat mais aussi ceux de maintes organisations privées et même d'entreprises. Elle conduit à prendre des décisions « d'en haut », en négligeant les savoir-faire, le dynamisme, la capacité d'entreprendre et d'exercer des responsabilités de ceux « d'en bas ».

Comment, dès lors, s'étonner que bon nombre de nos concitoyens se désintéressent du vivre ensemble, de la démocratie et jouent la carte du tout individuel, du repli sur soi ? D'autres, au contraire, pratiquent la fuite en avant dans des constructions utopiques. Les uns et les autres n'hésitent pas, d'ailleurs, à se révolter collectivement lorsque les gouvernements proposent des réformes jugées majoritairement souhaitables mais qui écornent leurs intérêts immédiats ; sans pour autant proposer des solutions alternatives bénéfiques à l'ensemble de la société.

On peut cependant, percevoir des signes montrant que les femmes et les hommes d'aujourd'hui ne se désintéressent pas tous de ce qui se passe dans nos sociétés. Ainsi l'intervention des organisations non gouvernementales au sommet de l'OMC à Seattle, et cela malgré leurs dissonances. Ou encore le refus massif des consommateurs européens de se voir imposer par des firmes multinationales, sans informations sûres et accessibles, des produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés.

Cependant, ces fronts du refus, même puissants et organisés, ne peuvent, à eux seuls, suffire à inverser le fonctionnement de nos sociétés. Il faut pour cela réhabiliter et rénover le politique en s'appuyant sur le principe remis à l'ordre du jour par Jacques Delors lorsqu'il était président de la Commission européenne, celui de la subsidiarité.

La subsidiarité

Subsidiarité, le mot peut paraître pédant. Il signifie, tout simplement, qu'une décision doit toujours être prise et assumée à partir du niveau le plus proche des acteurs concernés, en ne déléguant au niveau supérieur que ce que le précédent ne peut assumer seul ou de façon optimale. Tout en recherchant, bien évidemment une cohérence d'ensemble, par la discussion et par le débat. Cela paraît de bon sens. L'expérience prouve, hélas, que cette façon de faire, n'est pas si souvent pratiquée.

Or, nous disposons, à Sol et Civilisation, de maints exemples concrets qui démontrent que l'application du principe de subsidiarité, qui s'appuie sur le respect de la responsabilité de chacun à son niveau, est non seulement possible, mais, de plus, efficace. Je ne retiendrai que trois domaines dans lesquels j'estime que l'application du principe de subsidiarité est nécessaire : le développement, local, le fonctionnement de l'Union européenne et le développement économique dans les pays du tiers-monde.

Il n'y aura pas de développement local sans subsidiarité

Je suis convaincu qu'il n'y aura pas de développement local sans subsidiarité. En matière de gestion des territoires, les lois Chevènement et Voynet ont pour principal effet de renforcer, selon un mouvement descendant, les niveaux de décision intermédiaires que sont le Pays et la Communauté d'agglomération. Mais comment pourront-ils fonctionner si, à la base, les territoires ruraux et urbains n'ont pas leurs propres organisations et ne sont pas à même de contracter entre eux ? Pour cela la commune et la coopération intercommunale doivent avoir un rôle essentiel.

La commune rurale, le quartier sont les premiers lieux où s'exerce la démocratie : là où les gens se connaissent, où ils se reconnaissent comme différents et complémentaires, où l'autocontrôle est quotidien, même si cela ne va pas sans heurts. Cependant, le maire d'une petite commune rurale aveyronnaise que je suis, sait bien qu'à ce niveau, il est impossible de disposer et de gérer des services et des équipements collectifs conséquents. Cette gestion doit faire l'objet d'une coopération avec les autres communes du canton dans le respect des entités de base.

Le canton lui-même ne peut seul porter et réaliser un projet de développement économique. Cette mission doit être confiée à un autre niveau, le Pays par exemple, organisant la coopération de plusieurs cantons. Le Pays lui-même n'a pas les moyens de promouvoir l'accueil des entreprises. C'est au département de le faire. Enfin, c'est à la région que revient la mission d'harmoniser son développement économique au mieux de l'intérêt des départements qui la composent. Avec une telle construction, partant de la base, du terrain, l'Etat retrouve sa mission de cadrage et de garant de la solidarité des Régions.

Il n'y aura pas de poursuite de la construction européenne sans subsidiarité

Je suis aussi certain qu'il n'y aura pas de poursuite de la construction européenne sans subsidiarité. Certes, le Traité de Maastricht évoque ce principe mais il reste à mettre en pratique. En effet, comment croire que de Bruxelles ou de Strasbourg, élus européens et fonctionnaires, même compétents, même animés des meilleures intentions, peuvent régler correctement tous les aspects de la vie de 380 millions de personnes vivant dans 15 pays différents ? C'est impossible et ce le sera encore plus demain avec l'élargissement de l'Union européenne.

Distribuer, depuis Bruxelles ou Strasbourg, des compétences aux Régions, aux Pays, aux communes, répartir aux uns et aux autres ce que la Commission n'est pas en mesure de gérer ne changerait pas grand chose. L'Europe ne peut pas être un territoire de gestion. L'Europe doit être le territoire d'un projet, d'un projet collectif et partagé. C'est de cela dont ont besoin les Européens. Nous devons donc concevoir la construction européenne en partant de leurs lieux de vie : les communes rurales et les quartiers urbains.

Un développement mondial cohérent et équilibré est impossible sans subsidiarité

Enfin, il me paraît impossible de tendre vers un développement mondial cohérent et équilibré sans subsidiarité, sans prise en compte des diverses cultures et des différents degrés d'évolution des continents. Dans les pays les plus pauvres, le développement global passe d'abord par la capacité de chacun à nourrir sa population. Pour des raisons multiples, mais notamment de sécurité, de dignité, d'équilibre social, il importe que chaque pays puisse développer son agriculture pour y parvenir dans une proportion significative. Or les énormes différences de productivités entre les agricultures du monde rendent cet objectif irréalisable dans un contexte de libre-échange incontrôlé où l'alignement des prix sur le moins-disant mondial, les tire toujours plus à la baisse et provoque la ruine de millions d'agriculteurs qui ne disposent pas des conditions nécessaires à une adaptation progressive.

Si on veut que les paysans du monde produisent plus, il faut qu'ils aient accès à un marché qui leur assure débouché et rémunération suffisants. Le respect de la subsidiarité par la communauté internationale devrait permettre aux pays en développement ayant des niveaux de productivité comparables et peu élevés, de créer des marchés communs. A l'intérieur de ces zones, il est indispensable que de véritables politiques agricoles permettent par des mesures déjà éprouvées, de gérer simultanément l'accroissement de la productivité agricole et la réduction inéluctable mais maîtrisée de la population agricole. De telles politiques auront pour effet de ralentir l'exode rural massif et l'urbanisation anarchique et galopante qui sévissent, avec les conséquences que l'on sait dans les pays pauvres.

Au cours des 50 dernières années, rares sont les pays qui ont pu assurer le développement de leur économie agricole en pratiquant une politique différente dans ses principes. Au nom de quoi, les autres refuseraient-ils aujourd'hui à ceux qui sont en retard, le droit à la subsidiarité, qu'ils se sont eux-mêmes octroyé ?

Tout cela, je le concède, n'est guère dans l'air du temps. Est-ce utopique ? Pas plus que de croire que le monde pourra continuer à vivre sans conflits majeurs en laissant coexister des hommes qui s'enrichissent toujours plus avec d'autres qui s'appauvrissent chaque jour davantage.

La subsidiarité, on le voit, n'est pas autre chose que le respect des droits des femmes, des hommes, des peuples à disposer d'eux-mêmes, à imaginer et à forger leur propre avenir. Son exercice n'est pas facile : il exige de la volonté et le sens des responsabilités assumées. Il lui faut un cadre politique favorable, de nouveaux modes de fonctionnement de nos sociétés et de nouveaux outils de négociation entre leurs acteurs. Rien de tout cela ne sera facile à obtenir.

Raison de plus, pour que tous ceux qui croient encore à un avenir viable, sinon radieux, de l'Humanité, de militer activement dans ce sens ; chacun, là où il est, à son propre niveau, avec ses moyens et ses responsabilités personnelles.